

N° 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE MERCREDI 27 FÉVRIER 1974

Onze heures du matin

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui par proclamation du Gouverneur général pour l'expédition des affaires, les députés se réunissent.

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 27 février 1974

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à dix heures et quarante de l'avant-midi aujourd'hui, le 27 février 1974, et que lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, elle se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la seconde session du vingt-neuvième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Chef du Cabinet du Gouverneur général,
ESMOND BUTLER

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

«M. l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.»

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat.

Au retour:

M. Trudeau, appuyé par M. MacEachen, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu une première fois.

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur général, dans la salle des séances du Sénat, il a plus à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu: